

RCS : BAYONNE
Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00444
Numéro SIREN : 522 771 260
Nom ou dénomination : T-D

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2021 sous le numéro de dépôt 1043

- 8 FEV. 2021

COMPTES ANNUELS

2020

SAS T-D

2 place Bellevue
64200 BIARRITZ
Tél. 05.59.51.00.00

Fax.

APE : 6831Z-

Siret : 52277126000026

Période du 01/08/2019 au 31/07/2020

certifié conforme à l'original,



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2020	Net 31/07/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	225	225		
Fonds commercial (1)	150 000		150 000	150 000
Autres immobilisations incorporelles	19 060	19 060		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 273	6 000	273	1 747
Autres immobilisations corporelles	462 456	307 008	155 448	202 729
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	60 020		60 020	60 020
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 500		17 500	17 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	715 534	332 293	383 241	431 996
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				6 847
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	88 000		88 000	
Autres créances	45 889		45 889	194 946
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	882 580		882 580	46 725
Charges constatées d'avance (3)	2 352		2 352	2 750
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 018 820		1 018 820	251 268
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 734 354	332 293	1 402 061	683 263
(1) Dont droit au bail			150 000	150 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

PY

Bilan passif

	31/07/2020	31/07/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	267 179	247 759
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	473 683	119 421
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	850 862	477 179
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	77 952	99 267
Emprunts et dettes financières diverses (3)	468	482
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	144 348	40 608
Dettes fiscales et sociales	246 681	34 823
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	81 749	30 905
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	551 199	206 084
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 402 061	683 263
(1) Dont à plus d'un an (a)	56 448	77 952
(1) Dont à moins d'un an (a)	494 751	128 132
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/08/19 au 31/07/20 12 mois	%	du 01/08/18 au 31/07/19 12 mois	%
PRODUITS				
Production vendue	2 709 079	100,00	1 621 601	100,00
Autres produits	-1 928	-0,07	5 805	0,36
Total	2 707 151	99,93	1 627 406	100,36
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.			325	0,02
Autres achats & charges externes	1 596 900	58,95	1 130 670	69,73
Total	1 596 900	58,95	1 130 995	69,75
MARGE SUR M/SES & MAT	1 110 251	40,98	496 410	30,61
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	10 015	0,37	5 727	0,35
Salaires et Traitements	112 980	4,17	109 955	6,78
Charges sociales	39 298	1,45	35 273	2,18
Amortissements et provisions	51 238	1,89	53 987	3,33
Autres charges	228 476	8,43	130 639	8,06
Total	442 008	16,32	335 581	20,69
RESULTAT D'EXPLOITATION	668 243	24,67	160 830	9,92
Produits financiers	116		1 127	0,07
Charges financières	783	0,03	972	0,06
Résultat financier	-667	-0,02	155	0,01
RESULTAT COURANT	667 576	24,64	160 985	9,93
Charges exceptionnelles	10 000	0,37	3 754	0,23
Résultat exceptionnel	-10 000	-0,37	-3 754	-0,23
Impôts sur les bénéfices	183 893	6,79	37 810	2,33
RESULTAT DE L'EXERCICE	473 683	17,49	119 421	7,36

ATD

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/08/2019 au 31/07/2020

Annexe

CA

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS T-D

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2020, dont le total est de 1 402 061 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 473 683 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2019 au 31/07/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/11/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

PD

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

PV

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	150 000			150 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 285			19 285
Immobilisations incorporelles	169 285			169 285
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 273			6 273
- Installations générales, agencements aménagements divers	329 264			329 264
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	130 708	2 483		133 192
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	466 246	2 483		468 729
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	60 020			60 020
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 500			17 500
Immobilisations financières	77 520			77 520
ACTIF IMMOBILISE	713 051	2 483		715 534

PTD

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 483		2 483
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 483		2 483
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/07/2020
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

P.D.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 285			19 285
Immobilisations incorporelles	19 285			19 285
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 527	1 473		6 000
- Installations générales, agencements aménagements divers	172 403	32 124		204 527
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	84 840	17 641		102 481
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	261 770	51 238		313 009
ACTIF IMMOBILISE	281 055	51 238		332 293

M1)

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 153 740 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 500		17 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	88 000	88 000	
Autres	45 889	45 889	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 352	2 352	
Total	153 740	136 240	17 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Total	

15/11

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 551 199 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	77 952	21 505	56 448	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	48	48		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	144 348	144 348		
Dettes fiscales et sociales	246 681	246 681		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	82 169	82 169		
Produits constatés d'avance				
Total	551 199	494 751	56 448	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	21 314			
(**) Dont envers les associés	420			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	88 324
Intérêts courus	48
Dettes provis. pr congés à payer	9 630
Personnel - autres charges à payer	27 236
Charges sociales s/congés à payer	3 196
Charges sociales - charges à payer	11 120
Etat - autres charges à payer	5 677
Taxe d'apprentissage CAP	307
Formation continue CAP	297
Divers - charges à payer	81 167
Total	227 003

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 352		
Total	2 352		

(271)

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

08 FEV. 2021

T-D
Société en actions Simplifiée au capital de 100 000 euros
SIEGE SOCIAL : 2, Place Bellevue
64200 BIARRITZ
RCS BAYONNE 522 771 260

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 13 NOVEMBRE 2020

L'An Deux Mille Vingt
Et le 13 Novembre, au siège social, à 11 heures

Les associés de la Société T-D se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Sont présents :

- Monsieur Philippe THOMINE DESMAZURES, propriétaire de 510 actions ;
- La SAS RLV DEVELOPPEMENT, représentée par Monsieur Philippe THOMINE DESMAZURES, inscrite au RCS de BAYONNE sous le n° 751 935 677, propriétaire de 290 actions ;
- La SARL SEA LODGE, représentée par Madame Astrid BARSACQ, inscrite au RCS de BAYONNE sous le n° 824 982 359, propriétaire de 200 actions ;

Monsieur Philippe THOMINE DESMAZURES, en sa qualité de Président de la société, préside l'Assemblée.

Monsieur Philippe THOMINE DESMAZURES est appelé comme scrutateur.

Madame Astrid BARSACQ assume les fonctions de secrétaire.

L'assemblée réunissant ainsi plus que le quorum requis par les dispositions légales, réglementaires et statutaires, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice social clos le 31 Juillet 2020,
- approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 Juillet 2020 ; quitus à donner au Président,
- affectation du résultat,

PTV AB

- questions diverses et pouvoirs pour formalités.

Le Président dépose, notamment, sur le bureau en les mettant à la disposition des associés :

- un double des lettres de convocation adressées aux associés,
- la feuille de présence,
- la liste des associés,
- le rapport du Président de la société,
- les comptes annuels de l'exercice,
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée,
- les statuts.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et réglementaires, documents et renseignements qu'il énonce, ont été tenus à la disposition des associés pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Ensuite, le Président donne lecture du rapport du Président de la société.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion. La discussion étant close, et plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés, statuant à titre ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion du Président, approuve ledit rapport, les comptes annuels arrêtés au 31 Juillet 2020, tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale des associés, statuant à titre ordinaire, prend acte que les dépenses et charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts se sont élevées à 0 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, statuant à titre ordinaire, donne quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé au Président quant à l'accomplissement de sa mission durant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, statuant à titre ordinaire, approuve les propositions du Président et constate que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice de 473.682,91 euros.

Les associés décident unanimement de déroger à l'article 9 alinéa 1 du Pacte d'Associés conclu le 19 juillet 2016 qui stipule ce qui suit :

« **Article 9 Politique de distribution des dividendes :**

Les associés conviennent de distribuer chaque année 80% du « cash disponible » s'entendant comme la somme du bénéfice net et des amortissements desquels sont déduits les remboursements d'emprunt de l'exercice clôturé ».

En conséquence, cette clause ne trouvant pas lieu à application pour l'exercice clôturé au 31/07/2020, l'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de la manière suivante :

- distribution de dividendes : 380.000 €,
- le solde en Report à nouveau, soit 93.682,91 €.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, statuant à titre ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions légales, les associés prennent acte que les distributions intervenues au cours des trois derniers exercices se sont élevées à :

- Exercice au 31/07/2019 : 100 000 euros.
- Exercice au 31/07/2018 : 280 000 euros.
- Exercice au 31/07/2017 : 140 000 euros.

PD

AB

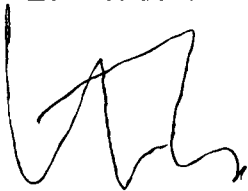
De plus, une distribution exceptionnelle de dividendes est intervenue le 08/01/2018, pour un montant de 140.000 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et les associés.

Le Président



Le Scrutateur



Le Secrétaire

